

AGIR - volet emploi : analyses et préconisations issues de l'atelier du 11 décembre 2025 à Montluçon

PROGRAMME

- 1 Intro et attentes
- 2 AGIR en quelques chiffres
- 3 Analyse collective sur le volet emploi
- 4 Préconisations pour la suite
- 5 Feuille de route 2026



Attentes - la matinée serait réussie si...

Si on garde le sens de l'action : s'il y a des pistes d'amélioration pour plus de sorties positives

ARCHIPEL

Si les échanges remontent pour améliorer le guide pratique / si le DNA est mobilisé dans un cadre clair pour "éviter les stop and go"

ARCHIPEL

Si on arrive à une feuille de route réaliste, fiable, qui ne recharge pas, avec des actions concrètes qui peuvent être mises en oeuvre sur le terrain

ARCHIPEL

Si cela permet de faire un pas de côté pour améliorer collectivement les pratiques

ARCHIPEL

Si les réflexions permettent de faire le lien entre l'emploi et le logement

ARCHIPEL

Si les échanges ne restent pas qu'en huis-clos

ARCHIPEL

Si le collectif permet d'apprendre de nouvelles choses

ARCHIPEL

Si cela permet de mieux comprendre / mieux maîtriser le dispositif

ARCHIPEL

Les critères sont élargis

ARCHIPEL

Si cela permet de dynamiser le dispositif

ARCHIPEL

AGIR : Quelques chiffres de bilan DDETSPP03

Juillet 2023 : début du marché // Octobre 2023 : premières entrées dans le programme

1) ACCOMPAGNEMENT

File active septembre 2024 : **291 BPI accompagnés** // Cible départementale => **160 BPI accompagnés**

Pics de sortie en octobre, novembre et décembre 2024 (application des nouveaux critères de sortie => Arrêt de l'accompagnement pour les BPI bénéficiaires du RSA, accompagnés par le Conseil départemental, avec accès à un logement pérenne)

Depuis **septembre 2025** : **nombre de sorties à la hausse**. A mettre en regard de la durée d'accompagnement des BPI sur 24 mois. => A la date de l'atelier : file active de **107 BPI**

Entre juillet 2023 et le 08 décembre 2025 => **182 bénéficiaires** sont sortis du programme dont **26** en sorties positives (logement et emploi pérennes) soit un taux de **14,3 %**. Ce taux doit être mis en perspectives suite à la mise en œuvre des mesures de régulation de Juillet 2024, les **résultats départementaux en deçà des résultats nationaux et régionaux** (respectivement 30% et 36%).

2) COORDINATION

Le conventionnement avec la **DT-OFII et le réseau pour l'emploi** (France Travail, Missions Locales et Cap Emploi) doit **obligatoirement être recherché**.

10 juin 2024 : signature de la convention avec le RPE
Une dynamique de rencontres partenariales engagées par l'opérateur AGIR

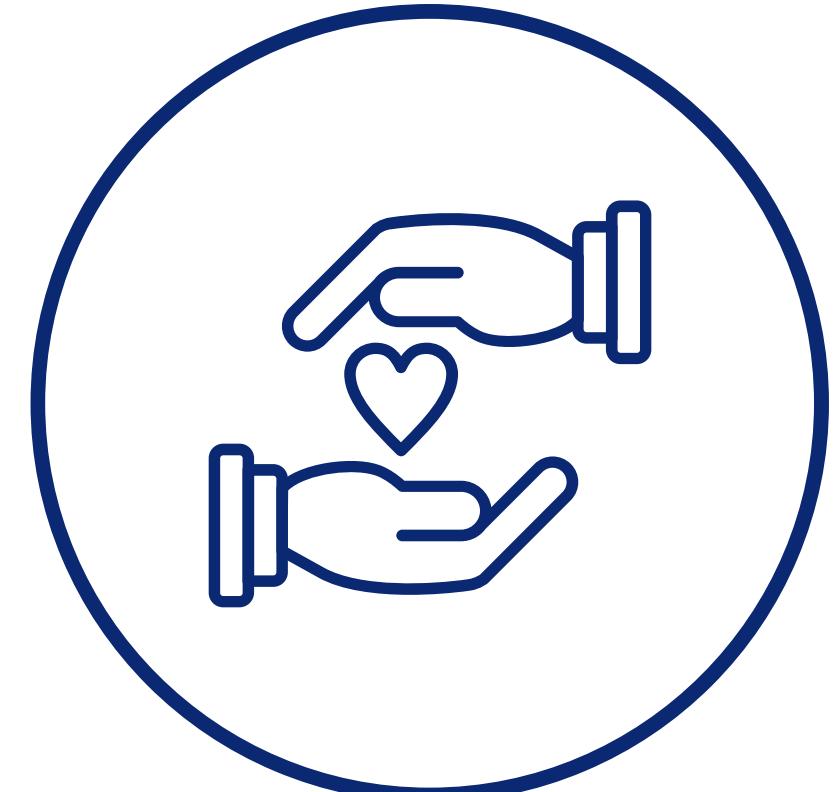
Le département de l'Allier est une **zone détendue pour l'accès au logement**. L'accès aux droits des BPI semble également réalisé de manière efficace.

Les résultats sur le volet "**Accès à l'emploi ou à la formation qualifiante / certifiante**" ne sont pas à la hauteur des attendus.

ANALYSE COLLECTIVE - SYNTHESE

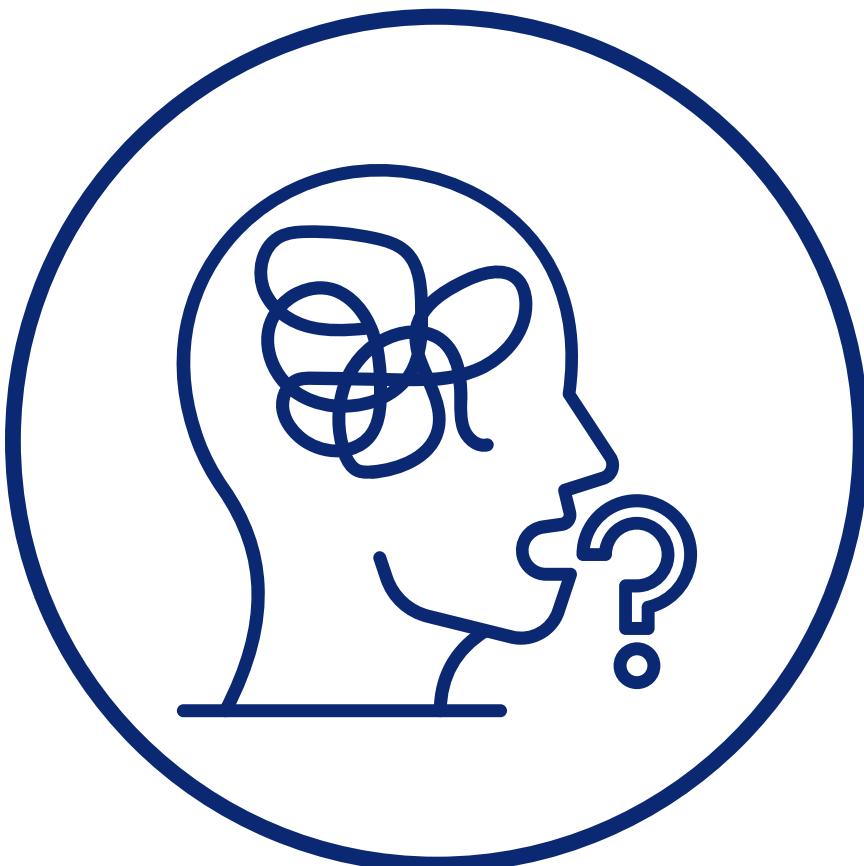
ASPECTS POSITIFS

- **Un accompagnement sur-mesure, sans rupture**
- **Un accompagnement social**
- La création d'un **deuxième poste de CIP**
- Des initiatives permettant d'**articuler emploi - logement - mobilité** (ex travail sur charges locatives, Mobil'Allier)
- L'articulation **formation - emploi** (chantiers insertion, IAE, PMSMP)
- Des **outils linguistiques** (plateformes linguistiques sur le territoire, FLE à visée professionnelle)
- Des **formations** adaptées (PRODIJ-CAVILAM - ADATE qui outille les acteurs de terrain)
- Une **dynamique partenariale** (avec un point d'entrée, un interlocuteur privilégié pour les employeurs, le développement de réseau, une mise en visibilité du public)





DEFIS



- Des **freins structurels** (problématique de la **mobilité** en milieu rural / **contexte économique** tendu / **géographie** départementale vs accompagnement de proximité)
- Une difficulté qui subsiste à faire **coïncider les solutions d'emploi, de logement et de mobilité**
- Une **hétérogénéité des profils** accompagnés
- Des enjeux d'**alphabétisation**, et des enjeux d'**apprentissage du français** (les deux problématiques étant parfois confondues)
- La **perte de statut social et professionnel** liée à la non-reconnaissance des diplômes étrangers
- L'**absence de diplôme** qui limite l'accès à certains emplois
- Une **durée d'accompagnement** insuffisante au regard des freins cumulés
- La **modification des critères** qui déstabilise les équipes et les partenaires
- Les **formations** parfois insuffisantes et non rémunérées
- La nécessité de renforcer les **liens entre équipes sociales et CIP**
- Une **méconnaissance des employeurs**, voire des préjugés sur les personnes accompagnées
- Des **freins périphériques** (garde d'enfant, renouvellement titres etc.)
- La nécessité d'un contrat de travail pour accéder au **parc privé**



ANALYSE COLLECTIVE DETAILLÉE

GROUPÉ 1

IMPACT SOUHAITE : lever les freins à l'emploi par rapport aux institutions et publics, obtenir un emploi pérenne, associer emploi, logement, mobilité

CE QUI A ETE FAIT :

- Prospective les entreprises et centres de formations
- Obligation d'accompagner de manière individualisée car depuis la régulation 2024 recentrage public vulnérable
- Info.com
- Atelier CV et Lettre motivation
- Projet de création d'une navette avec TRASIVAL
- Orientation HOPE vers Valence – 26
- Evenement sportif en commun avec France Travail
- Participation aux événements emploi proposés par France Travail

POINTS POSITIFS :

- Accompagnement positif, sans rupture d'accompagnement en cas de transfert AGIR (changement département)
- Assouplissements critères entrée / sortie
- Accompagnement + 24 mois si nécessaires
- Recrutement deuxième CIP
- Pour CDDI, contrat de 4 mois entre comme sortie positives
- Travail sur les charges locatives, en faisant un accompagnement global logement et emploi, permet d'avoir plus de ressources d'activités et financer le logement.

DEFIS :

- Trouver l'emploi là où il y a le logement
- Trouver le mode de mobilité adapté à l'emploi
- Trouver un travail pour capter les typologies T6/T7 ou T1/T2 dans le parc privé (quand ne trouvent pas dans pacte social, nécessité d'un contrat de travail).
- Agir au cas par cas pas évident
- Travail sur freins périphériques et insertion à long terme
- Faire plus de lien entre équipe sociale et CIP
- Couverture départementale
- Renouvellement des titres de séjour

GROUPÉ 2

IMPACT SOUHAITE : accéder à l'emploi et à la formation pour un projet durable, accéder à l'autonomie financière

CE QUI A ETE FAIT :

Diagnostic de territoire => Identifier les freins

FLE

GARDE
D'ENFANTS

CULTUREL

MOBILITE

SANTE

Partenariat SIAE
= libérés sur le
temps de travail
pour les cours

Places AVIP

Visites
d'entreprises
Ateliers, infos
communes
Rencontres
partenaires

FLE plateforme
mobilité
Location scooter
Partenariat AGIR
ABCD
Favoriser
covoiturage

POINTS POSITIFS :

- Accompagnement social spécifique du public
- Un point d'entrée commun à tous les partenaires
- Un public visible
- Une facilitation des échanges avec les employeurs et augmentation des chances grâce au rôle d'interlocuteur privilégié.

DEFIS :

- Améliorer la prise en compte du public et de ses spécificités dans les dispositifs de droit commun
- Démystifier l'employeur, faire adhérer, se comprendre
- Durée d'accompagnement, 24 mois courts quand beaucoup de freins à lever
- Reconnaissance des compétences professionnelles à l'étranger, valorisation en France
- Accès à la formation FLE et professionnelle

GROUPÉ 3

<p>IMPACT SOUHAITE : Autonomie des BPI, intégration, insertion pro, stabilisation du parcours, accès au logement, professionnalisation et autonomie financière</p> <p>CE QUI A ETE FAIT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventionnement RPE - Partenariat SIAE / Associations / Offres de formations / prescripteurs + FLE (Plateforme, Asso) - Positionnement public sur des formations FLE / Qualifiante - Recherche financement - Accompagnement employeur (montage dossiers, + suivi et intégration) - Démarchage employeur - Mise en place d'atelier en fonction des besoins (droit du travail, actualisation...) - Organisation de réunions thématiques

<p>POINTS POSITIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chantiers d'insertion, IAE, personnes en contrat peuvent suivre des formations (notamment à la langue), puis trouver un emploi à l'issue du parcours - Mobilité avec le dispositif Mobil'Allier (?) - Plateformes linguistiques (3 sur le territoire) qui permettent de positionner les personnes et voir leur niveau de langue, précieux pour la suite et pour l'emploi - Formation FLE à visée professionnelle (France Travail ou IAE), précieux car sur un métier - Programme PRODIJE CAVILAM, formation en ligne intéressante, à destination des primo-arrivants - PNSMP (immersion en entreprise) permet de voir des métiers et voir si peut aboutir - Formations et outils de l'ADATE, dispositif qui outille les acteurs de terrain
--

<p>DEFIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage du français reste une difficulté pour identifier les profils linguistiques (personnes qui sont orientées vers FLE alors que sont analphabètes) - Réalité des territoires avec des objectifs fixés - Alphabétisation - Les formations qui ne sont pas rémunérées et qui peuvent être décourageantes pour les personnes - Problèmes de garde d'enfant - Manque de formations - Méconnaissance du public par les employeurs
--

GROUPÉ 4

<p>IMPACT SOUHAITE : Installation et autonomie des BPI dans le département de l'Allier</p>

<p>CE QUI A ETE FAIT :</p> <p>Département de l'Allier, 3 villes d'implantation AGIR, 1 CIP</p> <table border="1"> <tr> <td>VICHY</td><td>MOULINS</td><td>MONLUÇON</td></tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de la situation du BPI • Construction et développement réseau partenariat • Réalisation d'actions collectives (CV, droit du travail) • Suivi dans l'emploi </td><td> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de la situation du BPI • Construction et développement réseau partenariat • Réalisation d'actions collectives (CV, droit du travail) • Suivi dans l'emploi </td><td> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de la situation du BPI • Construction et développement réseau partenariat • Réalisation d'actions collectives (CV, droit du travail) • Suivi dans l'emploi </td></tr> </table>	VICHY	MOULINS	MONLUÇON	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de la situation du BPI • Construction et développement réseau partenariat • Réalisation d'actions collectives (CV, droit du travail) • Suivi dans l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de la situation du BPI • Construction et développement réseau partenariat • Réalisation d'actions collectives (CV, droit du travail) • Suivi dans l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de la situation du BPI • Construction et développement réseau partenariat • Réalisation d'actions collectives (CV, droit du travail) • Suivi dans l'emploi
VICHY	MOULINS	MONLUÇON				
<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de la situation du BPI • Construction et développement réseau partenariat • Réalisation d'actions collectives (CV, droit du travail) • Suivi dans l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de la situation du BPI • Construction et développement réseau partenariat • Réalisation d'actions collectives (CV, droit du travail) • Suivi dans l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de la situation du BPI • Construction et développement réseau partenariat • Réalisation d'actions collectives (CV, droit du travail) • Suivi dans l'emploi 				

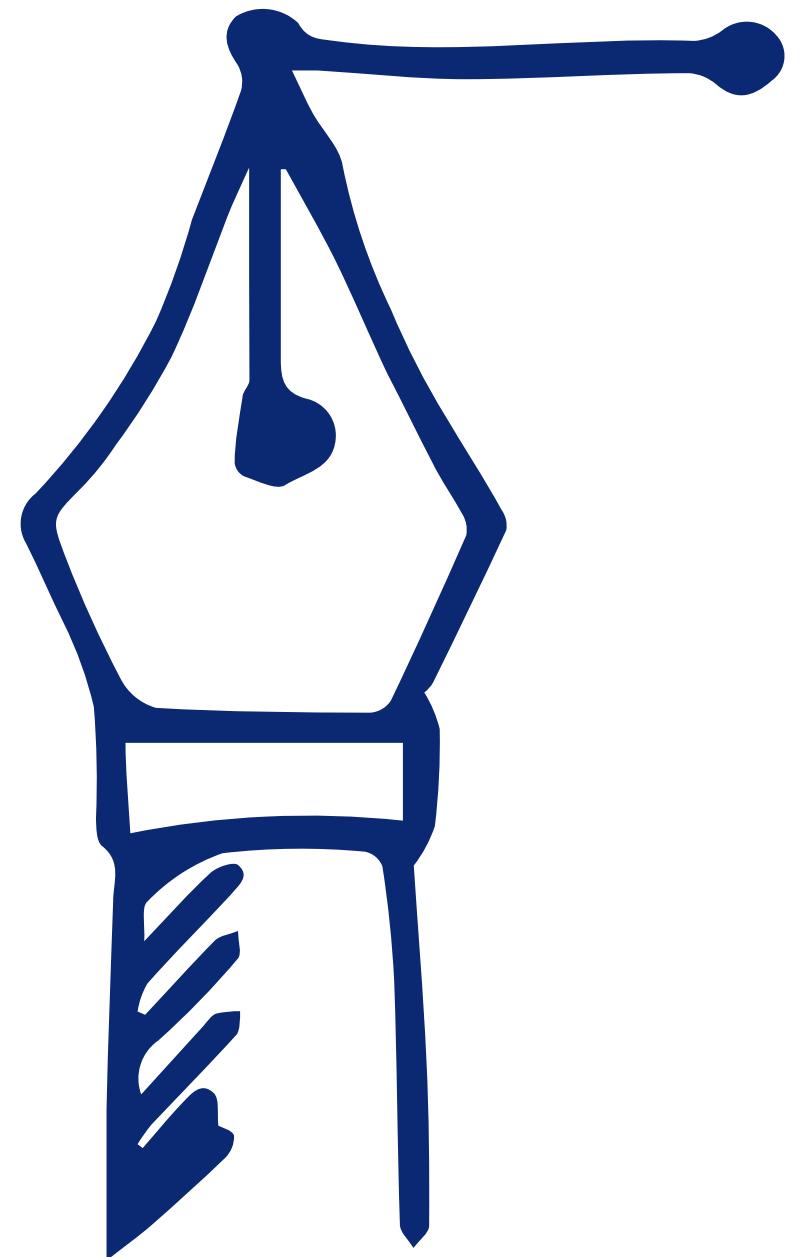
<p>POINTS POSITIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - meilleure prise en charge des BPI et leur accompagnement - Développement réseau et partenariat - Sensibilisation partenaires - déploiement dispositifs FLE, intégration, mobilité
--

<p>DEFIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème de la mobilité des BPI - Perte du statut social ou professionnel (pour les personnes qui ont un diplôme pas reconnu) - Absence de diplôme qui empêche accès à certains emplois - Difficulté d'avoir un seul CIP pour 3 villes (désormais 2) - Allier département rural, économie pas très favorable en ce moment donc difficulté à trouver de l'emploi - Diversité du public accueilli (langue, femmes, sans diplôme, problématique garde enfant, personnes non lecteur non scripteur, ni dans leur langue ni en français) - Entreprises inclusives, nécessité de lever des préjugés, stigmatisation de ce public - Non maîtrise de la langue - Modification des critères qui met à mal l'équipe AGIR et les partenaires dans l'accompagnement proposé

Projection

Qu'est-ce qu'on créé / maintient / amplifie ?

- **La relation avec les employeurs** (temps pour faire la connaissance des BPI, modalités spécifiques de recrutement)
- **Liens avec l'IAE** (meilleure visibilité, insertion des infras A1, A2)
- Amplifier **l'offre linguistique** (nombre et diversité des formations - POE FLE, FLE métier, rémunéré, ateliers alphabétisation...)
- Remettre en **place des parcours éprouvés** (ex : HOPE), conserver les CTAI
- Organiser des **espaces de coordinations** réguliers et territorialisés (telles qu'OCADI)
- Développer et faire vivre les **conventions partenariales** (conseil départemental, ARS - santé et santé mentale, mobilité, numérique...)
- Maintenir voire **renforcer les ressources humaines** (3 CIP)



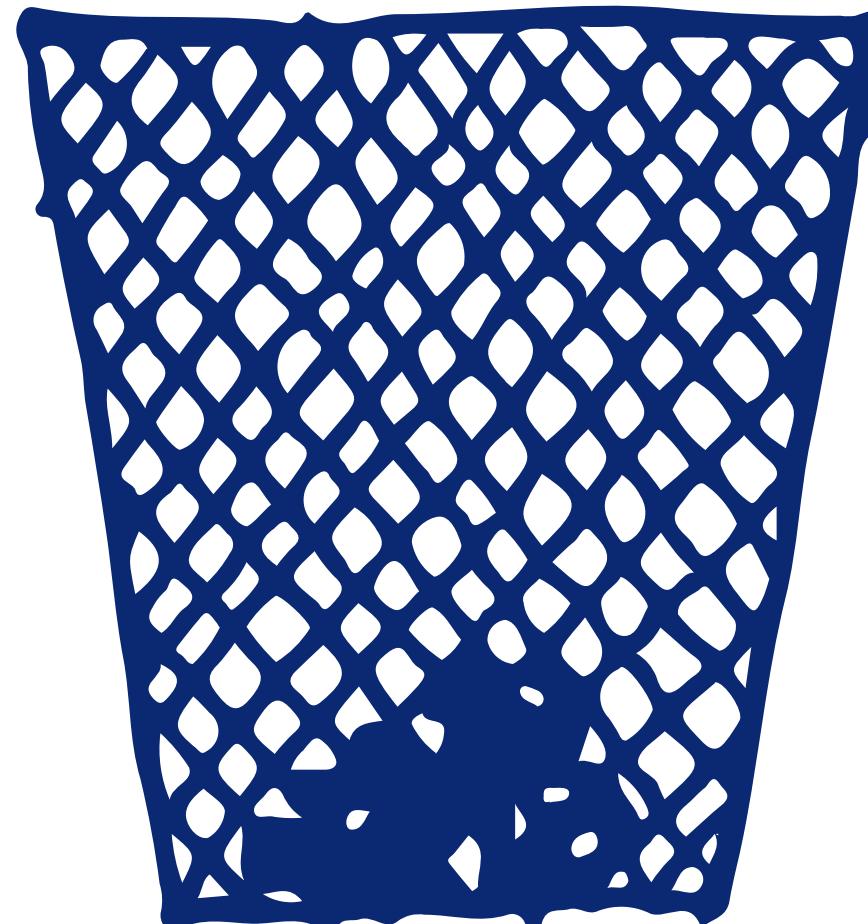


Qu'est-ce qu'on créé / maintient / amplifie ? (suite)

- Allonger/ assouplir la **durée d'accompagnement** et les **critères d'éligibilité**
- Valoriser les **sorties positives**
- **Promouvoir le dispositif**, les spécificités locales et les BPI
- Des **modes de garde** pour les enfants
- Des **outils pour faire coïncider emploi et logement**
- Maintenir les **moyens**, l'**accompagnement individualisé**, l'**équipe pluridisciplinaire**

Qu'est-ce qu'on cesse ?

- Les réunions sans suite opérationnelle
- L'instabilité / la restriction des critères d'éligibilité



Qu'est-ce qu'on réduit ?

- Les délais administratifs d'entrée dans le dispositif
- Les instances trop descendante ou statistiques (cotech)



FEUILLE DE ROUTE 2026

Organiser des journées d'échanges thématiques, élargir le partenariat :

- Journée à thème dédiée à l'emploi
- Ateliers d'échanges de tous les opérateurs et acteurs BPI sur les trois agglomérations - journées OCADI
- Elargir le réseau d'entreprises sur les 3 bassins (ex : journée emploi des BPI lors de la semaine d'intégration)
- Développer un partenariat entrepreneurial ((RPE, SIAE, Employeurs) - inclure le "public infra A2" au sein des SIAE)

ARCHIPEL

Valoriser les résultats à long terme

- Axer l'accompagnement sur les sorties positives, davantage que sur les sorties simples

ARCHIPEL

Maintenir l'accompagnement de 2 ans maximum avec l'équipe en place

ARCHIPEL

Mettre en place 1 CIP par bassin

ARCHIPEL

Développer le lien avec l'intérim

ARCHIPEL

Réduire le délais de signature CIR

ARCHIPEL

BILAN DE L'ATELIER - PERSPECTIVES



Elements de satisfaction :

- Sentiment d'avoir pu contribuer aux discussions (100% des répondants soit 11 personnes)
- Sentiment d'aise (10/11)
- Les échanges en petit groupe
- La méthode et le rythme proposés
- La qualité d'écoute
- Une meilleure compréhension du dispositif
- Des inquiétudes partagées (telles qu'une forme de lassitude quant aux changements de direction de l'OFII)

Elements à travailler :

- Globalement, les participants n'arrivent que partiellement à se projeter en 2026
- Mieux contextualiser les résultats
- Suivre les propositions faites, rendre la feuille de route plus opérationnelle (plusieurs personnes estiment que ces propositions ont déjà été formulées auparavant)
- Accorder des moyens pour lever les freins spécifiques au territoire (gardes d'enfant, mobilité)
- Intégrer le département et le RPE aux échanges
- Poursuivre avec un important travail auprès des employeurs avec un appui nécessaire de l'Etat

Merci pour votre confiance !

Contenu synthétisé et mis en forme à partir des informations
brutes de l'atelier du 11 décembre 2025 par le Lab Archipel

contact-archipel@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr